Ville de Saint Jean d'Angély

Saint-Jean Mag'

N° 22 / Janvier - Février 2018 www.angely.net

4 PROJET DE PÔLE DE RÉFÉRENCE EN SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION

7 STATIONNEMENT : MISE EN PLACE DE LA ZONE BLEUE

8 ACTUALITÉ DU MONDE ASSOCIATIF

9 L'ESPRIT ANGÉLY SE DÉVELOPPE

10 ACTUALITÉ CULTURELLE

11 ACTUALITÉ DIVERSE

ZAPPING Novembre|décembre 2017

Rencontre avec Delphine Simon

Exposition "Avec eux, voir l'essentiel"

Vernissage de l'exposition de Françoise Beauguion

Spectacle pour enfant "Petit navire"

Le mardi de la grainothèque

Concert : Duo piano et harpe

Conférence Martell au musée

Masterclass "Musique et danse"

Orchestre des Vals de Saintonge

Concert du blues club

Concert de la Sainte-Cécile

Inauguration du marché de Noël

Atelier intergénérationnel

Editorial

Françoise MESNARD
Maire de Saint-Jean-d'Angély
Conseillère régionale

2018 sera une très grande année pour Saint-Jean-d'Angély ! L'ouverture de la nouvelle biscuiterie bio "Jean et Lisette" à Arcadys, mais aussi celle de l'Eden, notre nouvelle salle de spectacle marqueront cette nouvelle année. Ces deux projets, particulièrement attendus, traduisent la nouvelle dynamique de notre territoire.

2018 correspond également au lancement du chantier de restructuration de notre hôpital : c'est la raison pour laquelle nous avons souhaité mettre en avant dans ce bulletin un service à la population qui se renforce pour mieux se développer. Avec 100 places de soins de suite et de réadaptation et la création d'une vingtaine de postes, c'est une nouvelle page de notre hôpital public qui s'écrit.

2018 verra sortir de terre le lotissement du Coi, allée de Fontorbe, afin qu'avec 14 logements en accession-propriété, nous puissions accueillir de nouveaux habitants dans notre ville.

2018 connaîtra la poursuite du développement de nos zones d'activités avec l'arrivée ou le développement de nouvelles enseignes sur notre territoire.

2018 sera l'année de la gratuité totale du stationnement en centre-ville avec la mise en place de la zone bleue afin de faciliter l'accessibilité aux commerces et aux services.

2018 marquera l'histoire du lycée des métiers Blaise-Pascal avec l'ouverture, en février, du nouvel externat, permettant aux élèves de travailler dans de bien meilleures conditions pour assurer leur réussite scolaire et professionnelle.

À toutes et à tous, je vous souhaite une excellente année. Qu'elle soit pour vous, comme pour Saint-Jean-d'Angély, pleine de projets !

Sommaire

♦ DOSSIER
P. 4, 5, 6
Projet de pôle de référence en soin de suite et de réadaptation

♦ AGENDA
P. I à IV

♦ CADRE DE VIE
P. 7
Mise en place de la zone bleue

♦ ASSOCIATIONS
P. 8
Les permanences Point conseil budgétaire - UDAF 17

♦ L'ESPRIT ANGÉLY
P. 9

♦ INFORMATIONS
P. 10 et 11
Le café-parents / les ateliers d'éveil pour les tout-petits / Institution de la TEOM / Le PACS / le Speed-booking

♦ TRIBUNE POLITIQUE
P. 12
Expression des élus

♦ www.angely.net

Retrouvez toute l'actualité de votre ville
Feuilletez le bulletin municipal en version numérique avec calaméo : http://www.angely.net/bulletin.html

♦ Rendez-vous sur Facebook

www.facebook.com/VilleDeSaintJeandAngely

♦ Pour tous renseignements

Référents de quartier
Liste et coordonnées publiées dans le bulletin n°12

Mairie
Place de l'Hôtel-de-Ville 17400 Saint-Jean-d'Angély
05 46 59 56 56
05 46 32 29 54
ville@angely.net

Saint-Jean Mag' ♦ Magazine municipal d'information
Directrice de publication : Françoise Mesnard ♦ **Rédaction :** Cyril Chappet, Jean-Louis Bordessoules, les services municipaux ♦ **Photos :** Service communication, Fotolia ♦ **Création :** Service communication ♦ **Impression :** Bordessoules Impressions ♦ **Tirage :** 6 800 ex. ♦ **Distribution :** La Poste ♦ **N° ISSN** : 3450-9419. Dépôt légal à parution.

CENTRE HOSPITALIER

Une équipe soudée

autour du futur pôle de rééducation

Fondé fin 1696, l'hôpital de Saint-Jean-d'Angély fait partie de notre patrimoine. On oublie qu'il n'en est pas pour autant éternel et que, comme dans bien des agglomérations, il est le premier employeur de la ville et à ce titre l'un de ses poumons économiques. Un poumon bien fragile depuis quelques années puisque accumulant déficit sur déficit avec en perspective la fermeture de plusieurs services. C'est pourquoi Françoise Mesnard, maire de la Ville et présidente du conseil de surveillance de l'établissement s'est attelée activement à soutenir le projet de Fabrice Leburgue, son nouveau directeur. Il s'agit de développer le service de soins de suite et de réadaptation (SSR) pré-existant et d'en faire l'un des moteurs de notre hôpital de proximité. Sans vouloir crier victoire trop tôt, la partie est toutefois bien engagée.

A côté de Fabrice Leburgue, directeur, une partie de l'équipe qui a travaillé sur le projet

DE LA CONCURRENCE À LA COMPLÉMENTARITÉ

Dans le domaine hospitalier et depuis la loi Santé de 2016, on est passé d'une gestion locale à une gestion territoriale des établissements. Le site de Saint-Jean-d'Angély fait partie du groupement de Saintonge qui comprend également les hôpitaux de Saintes, Jonzac et Royan. En arrivant à la tête de ce groupement, son directeur, Fabrice Leburgue a rapidement fait l'état des lieux : concurrence entre le service SSR angérien et un projet saintais d'une centaine de lits en partenariat public-privé, une maternité locale en déficit chronique et des services au fonctionnement difficile, essentiellement du fait de la difficulté à recruter des médecins sur de petits sites hospitaliers.

Fabrice Leburgue a décidé de donner de la cohérence à la stratégie du groupement hospitalier et de faire une révolution copernicienne en développant la complémentarité et non la concurrence entre établissements. D'où le choix de transférer la maternité stricto-sensu à Saintes (en conservant l'accompagnement périnatal) et d'annuler le projet de soins de suite et de réadaptation saintais.

La cohérence de cette décision a été pleinement soutenue par l'ARS (Agence régionale de santé). Cette dernière, dans le contexte national actuel, n'aurait pas continué à conserver notre hôpital longtemps "sous perfusion" en comblant année après année ses déficits, et 150 à 200 emplois locaux auraient disparu dans les années qui viennent.

Convaincu par le projet, le directeur de l'ARS a accompagné M. Leburgue et Mme Mesnard au ministère afin de plaider la cause du centre hospitalier.

C'est ainsi qu'ils sont revenus avec une valise de 13 millions d'euros (6 millions pour équilibrer le budget et 7 millions pour les investissements liés au projet).

Natacha Michel, chef de pôle clinique rééducation autonomie

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Les unités de SSR (soins de suite et de réadaptation) ont cette particularité qu'elles -nécessitent naturellement de multiples compétences : médecins spécialisés en gériatrie, cardiologie ou neurologie, kinésithérapeutes, orthophonistes, ergothérapeutes, sans compter les chefs de service, cadres de santé, infirmières et infirmiers, aide-soignantes et aide-soignants, assistantes sociales, etc.

Isabelle Aucher, chef de service du SSR neurologique et locomoteur

Lorsque Fabrice Leburgue a présenté son projet aux personnes concernées, il a rencontré immédiatement une adhésion totale. Celle-ci ne s'est pas démentie et la mobilisation de l'équipe a été (et reste) extrêmement forte dans la construction du nouveau projet. Des groupes de travail se sont formés pour réfléchir à une unité de SSR "idéale" prenant en compte non seulement le bien-être des patients et le confort de travail des agents hospitaliers, mais également la qualité de l'accueil et de l'accès pour les familles et visiteurs, sans oublier l'ouverture des équipements à des praticiens externes à l'hôpital. Un vrai travail collaboratif qui permet d'ores et déjà d'apporter les meilleurs soins aux patients accueillis dans le secteur ouvert depuis le 6 novembre dernier. Ce dynamisme et cette motivation concernent également les agents qui ont postulé pour rejoindre ce service. Ils apprécient non seulement ce travail en équipe mais également la diversité technique et la richesse humaine du service. Il est également pour eux fortement motivant de participer à la mise en place et la montée en puissance de ce projet.

Ludivine Sales, aide-soignante au SSR polyvalent

Catherine Delange, orthophoniste et porte-parole de la commission plateau technique du projet et Lionel Morillon, cadre de pôle clinique rééducation

LES AUTRES SERVICES EN POINTE PÉRINATALITÉ ET IMAGERIE

LA PÉRINATALITÉ

Travailler l'avenir, c'est prendre en compte le réel, et dans ce domaine, la baisse de la natalité du territoire a rendu inéluctable la transformation de la maternité en centre périnatal de proximité (CPP). La population a adopté cette offre complète en obstétrique, en gynécologie médicale et chirurgicale et centre de planification gratuit. L'activité du service en 2017 permet de qualifier cette transformation en succès puisque plus de 2 500 patientes ont été suivies.

En effet, depuis sa mise en place le 30 janvier dernier, la périnatalité au centre hospitalier de Saint-Jean-d'Angély fonctionne parfaitement. Le suivi des grossesses continue de se faire localement avec toutes les compétences nécessaires et toute la sécurité attendue de la part des futurs et des nouveaux parents : consultations, préparation à l'accouchement en piscine...

Une partie de l'équipe du centre de périnatalité

L'IMAGERIE

L'installation fin décembre 2017 d'un nouveau scanner constitue une nouvelle preuve de la volonté de la communauté hospitalière de porter des projets et de tourner durablement la page des interrogations.

Fabrice Leburgue, directeur des centres hospitaliers Saintes-Saint-Jean-d'Angély

LE PROJET EN DÉTAILS

Si une première tranche a connu sa concrétisation début novembre, le projet n'en est qu'à ses débuts et va se développer jusqu'à début 2020.

Tout d'abord, les soins de suite et de réadaptation, c'est quoi ? L'activité de SSR a pour objet de traiter les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations de capacité des patients.

Le pôle SSR de Saint-Jean-d'Angély prend en charge les pathologies suivantes : affections de l'appareil locomoteur, affections neurologiques, affections de la personne âgée polypathologique, affections cardiovasculaires, soins de suite et de réadaptation polyvalents.

Lorsque le projet sera totalement abouti, le pôle SSR de Saint-Jean-d'Angély comptera 100 lits (69 précédemment) répartis comme suit : 65 lits de SSR polyvalents gériatriques, 30 lits spécialisés dans la prise en charge des affections neurologiques et des affections de l'appareil locomoteur, et 5 lits dédiés aux patients en état neurovégétatif chronique. Il comptera également 10 places (au lieu de 6) d'hôpital de jour spécialisées dans les affections de l'appareil locomoteur et de la personne âgée polypathologique et 16 places au lieu de 8 de soins de suite et de réadaptation cardiaque de jour.

Il est bon de noter que ce développement a déjà suscité la création d'une vingtaine de postes, à mettre en parallèle avec la suppression de 150 à 200 postes que l'on aurait compté sans l'organisation initiée par Fabrice Leburgue.

Vue architecturale du nouveau bâtiment

UNE ARCHITECTURE À TAILLE HUMAINE

Après avoir été longuement préparé par un intense travail collaboratif des équipes, le projet a fait l'objet d'un appel d'offres. Sur la trentaine (!) de réponses reçues, trois ont tout d'abord été retenues pour n'en conserver au final qu'une seule, celle du cabinet Sextant de Clermont-Ferrand.

Si l'ouverture de la première tranche, située aux niveaux 2 et 3 de l'ancienne maternité sont peu visibles de l'extérieur, ce qui va suivre le sera bien plus. Ainsi, dès le printemps, un nouveau bâtiment va commencer à s'ériger le long de l'avenue du Port. Il changera fortement la physionomie du centre hospitalier en affichant la volonté de l'ouvrir vers la ville tout en assurant la continuité avec les bâtiments existants.

Le bâtiment a été pensé par le cabinet d'architecture comme une miniaturisation du monde où le patient retrouvera les qualités organisationnelles d'une ville à l'échelle réduite avec ses places, squares, avenues, rues, ruelles, monuments, espaces publics, zones privées. Quant au plateau technique, l'architecte l'a pensé comme un archipel dont les îles se nomment kinésithérapie, ergothérapie et balnéothérapie.

La qualité des chambres a été également considérée afin d'apporter une ambiance hôtelière aux patients sans négliger l'ergonomie et l'efficacité des équipements techniques.

En résumé, cette extension est un projet pour l'hôpital mais également pour Saint-Jean-d'Angély, en tant que nouvelle composition urbaine. Un centre hospitalier hors ses murs et son enceinte, tourné vers l'extérieur, une attractivité nouvelle entre la ville et l'hôpital. Un plateau technique mutualisable avec des professionnels extérieurs.

Agenda

Ville de Saint-Jean-d'Angély

Janvier

JUSQU'AU 2 SEPT 2018

■ Exposition "Avec eux, Voir l'essentiel" • Musée des Cordeliers • Du mercredi au vendredi de 14h à 18h - Samedi et dimanche de 14h30 à 18h

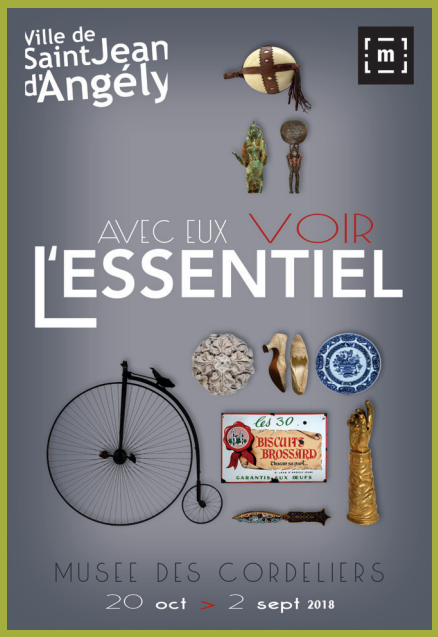

10 JANVIER

■ Repas des aînés • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 12h • Réservation au 05 46 59 56 69 • Gratuit

12 JANVIER

■ Cérémonie des voeux aux forces vives • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 19h

■ Match de volley-ball SJVB (pré-nationale G) - Périgny • Complexe du Coi • 21h

13 JANVIER

■ Spectacle organisé par le soleil des ans • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 10h

■ Rencontre avec Binuche autour de son livre "Binuche, enfant du pays" • Médiathèque • 17h30

■ Match de football SCA (régionale 2) - Saint-Martin-de-Ré • Stade municipal • 20h

■ Match de handball SHSJ (séniors 1M) - Grand Poitiers Valvert • Complexe du Coi • 21h15

■ Assemblée générale de l'association Art d'Y autour d'un café et d'une galette • Centre associatif des Bénédictines • 14h à 15h30 Cours enfants : samedi de 10h à 11h45 - Cours ados : mercredi de 16h à 17h45 - Cours adultes à la carte : lundi de 20h à 22h

14 JANVIER

■ Dîner spectacle organisé par le Lion's club • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 20h

■ Championnat de Charente-Maritime de cross-country • Parc de Beaufief • 11h à 16h

■ Rencontre indoor d'aéromodélisme • Complexe du Coi • 9h à 18h

16 JANVIER

■ Conférence avec Jean Kuzniar "Les pyramides égyptiennes" organisée par l'association Adam • Musée des Cordeliers • 20h30 • Participation libre

18 JANVIER

■ Forum des métiers organisé par le collège Georges-Texier • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 8h à 17h

19 JANVIER

■ Match de volley-ball
SJVB (pré-nationale G) - Saint-Benoît • Complexe du Coi • 21h

■ Reprise des ateliers "Bien-être et nutrition" • Centre associatif des Bénédictines • 10h à 16h • Programme ouvert sur inscription aux bénéficiaires de l'Arche, des Restos du Coeur et du Secours catholique • Renseignements auprès de ces associations et du service municipal Cap séniors et solidarité au 05 46 59 56 69

20 JANVIER

■ Pétanque pour handicapés • Pôle sportif du Graveau

■ Match de basket
JLA (championnat pré-régional) - Entente Rochefort/Saint-Agnant • Gymnase Bernard-Chauvet • 21h

20 ET 21 JANVIER

■ Rencontre de tir à la carabine, arbalète et pistolet • Complexe du Coi

21 JANVIER

■ Thé folk avec le groupe Trad'union • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 15h • Renseignements au 06 33 18 80 82 / 06 87 01 97 36

22 JANVIER

■ Rencontre intergénérationnelle • Lycée Louis-Audouin-Dubreuil • 14h15 à 16h30 • Inscription auprès du service municipal Cap séniors et solidarité au 05 46 59 56 69

27 JANVIER

■ Match de water-polo
NCA (nationale 1G) - Denain • Centre aquatique Atlantys • 21h

30 JANVIER

■ Ciné-débat "Santé vous bien !" proposé par le groupe d'aides aux aidants des Vals de Saintonge avec l'intervention du docteur Natacha Michel, gériatre - Projection du film "Médecin de campagne" • Cinéma Eden • 14h15 • Entrée libre

■ Rencontre autour du spectacle "Comé Prima" • Médiathèque • 20h30

Février

1ER ET 3 FÉVRIER

■ Théâtre "Scapin ou la vraie vie de Gennaro Costagliola" organisé par l'A4 • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 20h30 • Réservation à partir du 23 janvier au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 18€ - Réduit : 10€ - Adhérent : 15€ - Abonné : 12€

2 FÉVRIER

■ Audition de clarinette de l'école de musique • Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville • 18h30

3 FÉVRIER

■ Masterclass "Musique et danse" • Abbaye Royale • 10h à 17h

■ Match de football
SCA (régionale 2) - Chauray • Stade municipal • 20h

■ Match de volley-ball
SJVB (pré-nationale G) - Niort • Complexe du Coi • 21h

■ Match de basket
JLA (championnat pré-régional) - APPE Port-d'Envaux • Gymnase Bernard-Chauvet • 21h

4 FÉVRIER

■ Match de handball
SHSJ (séniors 1F) - Lezay • Complexe du Coi • 14h

■ Match de handball
SHSJ (séniors 1M) - Lezay/Celles • Complexe du Coi • 16h

6 FÉVRIER

■ Café-parents • Médiathèque • 18h

7 FÉVRIER

■ Visite des réserves du musée • Musée des Cordeliers • 10h30 à 11h30 • Réservation au 05 46 25 09 72 • Tarif : 4€ - Tarif réduit 2,50€

9 FÉVRIER

■ Audition de piano de l'école de musique • Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville • 19h

10 FÉVRIER

■ Match de water-polo
NCA (nationale 1G) - Givors • Centre aquatique Atlantys • 21h

■ Ateliers familiaux autour du spectacle "Allez, Ollie... à l'eau" • Médiathèque • 14h30 et 16h

11 FÉVRIER

■ Théâtre "Allez, Ollie... à l'eau !" organisé par l'A4 • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 16h • Réservation à partir du 30 janvier au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 12€ - Réduit : 7€ - Adhérent : 10€ - Abonné : 8€

■ Match de rugby
UCS (fédérale 1) - Anglet • Stade municipal • 15h

12 FÉVRIER

■ Stagede adulte "initiation à la calligraphie chinoise, hébraïque et arabe" organisé par Arts d'Y • Centre associatif des Bénédictines • 14h à 17h • Information au 06 22 78 59 91 ou à artsdangely@gmail.com

14 FÉVRIER

■ Speed-booking • Médiathèque • 18h30 à 19h30

■ Atelier enfant 6/12 ans • Musée des Cordeliers • 15h à 17h • Réservation au 05 46 25 09 72 • Tarif : 4€ Tarif réduit 2,50€

16 FÉVRIER

■ Atelier "Bien-être et nutrition" • Centre associatif des Bénédictines • 10h à 16h • Programme ouvert sur inscription aux bénéficiaires de l'Arche, des Restos du Coeur et du Secours catholique • Renseignements auprès de ces associations et du service municipal Cap séniors et solidarité au 05 46 59 56 69

18 FÉVRIER

■ Ouverture de l'école de pêche des Pêcheurs angériens • Maison de la pêche, 52 quai de Bernouët • 19h

19 AU 22 FÉVRIER

■ Stage ados "BD : Super héros et tolérance" organisé par Arts d'Y • Centre associatif des Bénédictines • 14h à 17h • Information au 06 22 78 59 91 ou à artsdangely@gmail.com

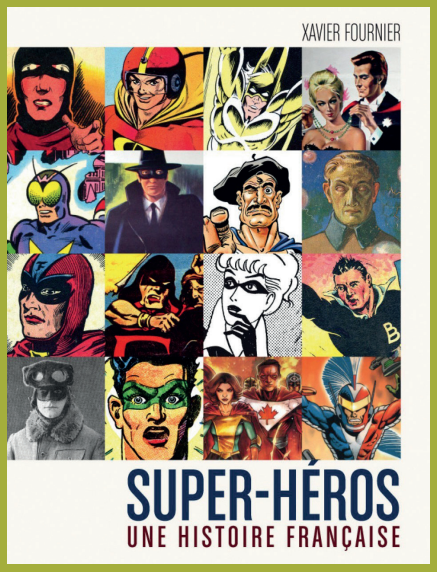

19 AU 24 FÉVRIER

■ Animations jeunesse • Médiathèque • 14h à 17h

21 FÉVRIER

■ Atelier enfant 6/12 ans • Musée des Cordeliers • 15h à 17h • Réservation au 05 46 25 09 72 • Tarif : 4€ Tarif réduit 2,50€

27 FÉVRIER

■ Théâtre "Comé Prima" organisé par l'A4 • Salle Aliénor-d'Aquitaine • 20h30 • Réservation à partir du 20 février au 05 46 59 41 56 ou sur www.spectaclevivanta4.fr • Tarif : Normal : 12€ - Réduit : 7€ - Adhérent : 10€ - Abonné : 8€

Devenez propriétaire avec la location-accession

La location-accession est une formule d'accession progressive à la propriété. Concrètement : au cours d'une première phase dite «locative», l'accédant occupe son logement et verse une redevance composée d'une indemnité d'occupation et d'un complément qui constitue son épargne. Cette redevance est égale à la mensualité de son futur prêt, afin de pouvoir «tester» sa capacité de remboursement.
Dans la limite d'un délai de 2 ans, le locataire-accédant peut devenir pleinement propriétaire de sa maison et son épargne devient alors un apport personnel. Il bénéficie de 1% de remise sur le prix de vente de la maison par année locative.

maisons PRIM ACCESS

ET L'INACCESSIBLE DEVIENT POSSIBLE

Notre savoir-faire

Marque du groupe La Compagnie du logement, acteur reconnu du logement abordable, Maisons Prim'Access est un constructeur de maisons individuelles spécialisé dans la location-accession. Fort de notre expérience avec plus de 200 maisons construites en partenariat avec les collectivités locales, nous proposons une gamme de maisons personnalisables à des prix très attractifs.

Les avantages

- **TVA réduite** à la construction de la maison
- Garantie **Dommage Ouvrage** et **Décennale**
- Logements conformes à la **RT 2012**
- **Taxe foncière = 0€** pendant 15 ans
- Garantie **rachat** et **relogement**
- Logements respectueux des **normes d'accessibilité**

à Saint-Jean-d'Angely

Maisons 2 ou 3 chambres **+ terrain**

à partir de **140 000 €** TTC *

* prix TTC hors frais de notaire

Nous contacter : Maisons Prim'Access - Lisa Jusseaume
06 72 25 31 93 - l.jusseaume@cie-logement.fr

www.maisons-prim-access.fr

STATIONNEMENT LIMITÉ
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le samedi
de 9h à 12h
Amende encourue
35€

MISE EN PLACE DE LA ZONE BLEUE

211 places de stationnement sont désormais classées en « zone bleue » afin de vous permettre d'accéder gratuitement aux commerces et services du centre-ville.

A compter du 1er janvier 2018, 211 places de stationnement réparties sur cinq parkings du centre-ville (place François-Mitterrand, place du Marché, place du Petit-Champ, place de l'Abbaye, place André-Lemoyne) redeviennent gratuites.
En favorisant la rotation des véhicules, cette mesure facilite l'accès aux commerces et aux services et contribue au dynamisme et à l'attractivité du cœur de ville.
Les six horodateurs vont être retirés et remplacés par des panneaux de type zone bleue. Depuis le 15 décembre des disques bleus sont disponibles auprès des accueils publics : mairie, Maison du vivre-ensemble, police municipale, office du tourisme, Vals de Saintonge Communauté, ainsi qu'auprès des commerces du centre-ville.

EN ZONE BLEUE, la durée du stationnement est **limitée à 1h30 et gratuite**

Indiquez l'heure d'arrivée sur le disque et positionnez-le de manière visible, derrière votre pare-brise.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Zone bleue Autres parkings gratuits

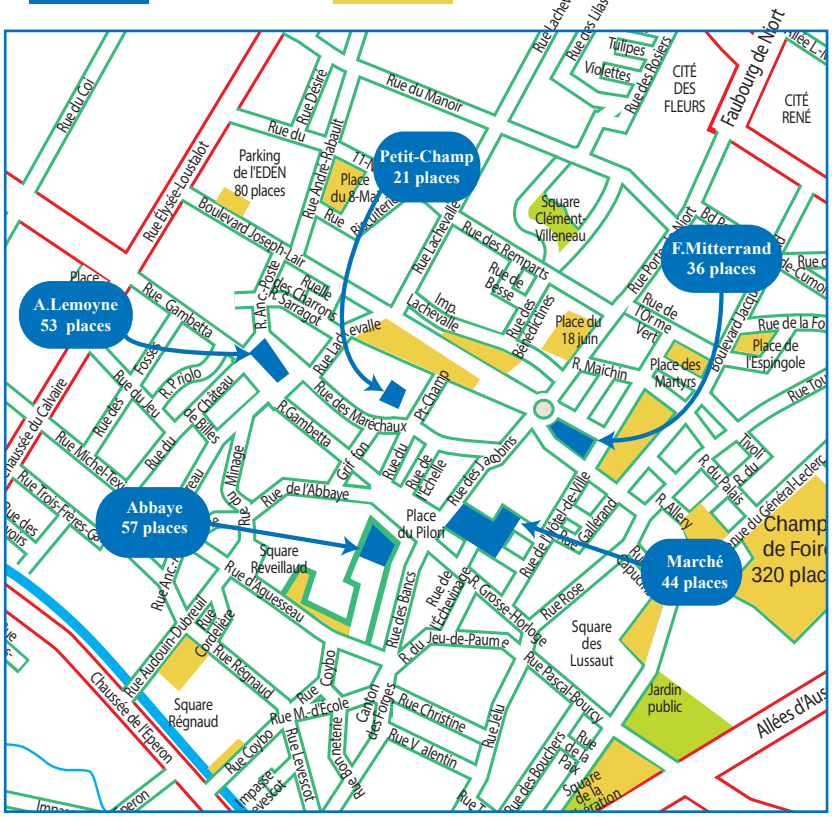

Les emplacements concernés seront signalés par des panneaux de début et de fin de zone, mentionnant les jours et horaires d'application. Le stationnement à l'intérieur de la zone bleue sera limité à 1h30, lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Tout automobiliste stationnant son véhicule, doit utiliser un disque bleu européen de stationnement apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée.
Attention, l'absence de disque ou le dépassement de la durée maximale autorisée demeure une infraction relevant du pénal qui sera passible d'une contravention de deuxième classe d'un montant de 35 €.

LES PERMANENCES POINT CONSEIL BUDGÉTAIRE - UDAF 17

La permanence est assurée par une conseillère en économie sociale et familiale

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de la Charente-Maritime a pour mission première de représenter officiellement l'ensemble des familles résidant en Charente-Maritime. Plus de 60 fédérations et associations familiales composent l'UDAF, enrichissent la réflexion et renforcent l'influence de l'institution familiale. Environ 150 représentants familiaux bénévoles siègent dans diverses instances (CAF, CPAM, CCAS, hôpitaux, offices HLM…) auprès desquelles ils représentent toutes les familles du département.

L'UDAF propose des services d'ordre familieux

En partenariat avec les pouvoirs publics, les salariés de l'UDAF œuvrent au quotidien, auprès de plus de 3 300 usagers, en proposant des services d'ordre familial comme les mesures de protection (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice et mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial), les ateliers de mobilisation sociale vers l'emploi, l'accompagnement social lié au logement, l'aide au domicile des personnes fragiles/dépendantes, la gestion d'un multi-accueil interentreprises… Au regard de l'évolution des structures familiales, l'UDAF s'inscrit dans une démarche de développement en accompagnant les organismes (collectivités, associations…) dans la mise en œuvre de projets et la gestion d'établissements.

Les permanences ont lieu au CIAS

Depuis quelques mois, l'UDAF propose un dispositif de Point Conseil Budgétaire (PCB) sur plusieurs sites du département dont Saint-Jean-d'Angély.
Le PCB a pour objectifs d'améliorer la prévention, l'éducation et le conseil budgétaire. Gratuite et anonyme, la permanence est assurée par une conseillère en économie sociale et familiale. Cette première rencontre permet, entre autres, d'écouter les problématiques de la personne, de faire une évaluation précise de sa situation, de monter un plan d'actions et/ou de le réorienter si nécessaire vers d'autres services plus compétents.
Le PCB est ouvert à toutes les personnes rencontrant des difficultés budgétaires et souhaitant être accompagnées dans la mise en place de solutions pour aboutir à un équilibre budgétaire. La permanence est assurée, sur rendez-vous, au Centre Intercommunal d'Action Sociale, 3 rue de Dampierre à Saint-Jean-d'Angély.

Information au 05 46 28 36 02
http://www.udaf17.fr

LES PERMANENCES AU CIAS

CPAM
◆ Les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
RDV au 3646 ou sur ameli.fr

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
◆ Le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
RDV sur caf.fr

CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)
◆ Le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
◆ Le vendredi matin de 9h à 12h30
RDV au 3646

CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)
◆ Le 2e mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
RDV au CIAS au 05 46 59 18 33

UFC QUE CHOISIR (association de consommateurs)
◆ Le lundi de 14h à 17h
RDV auprès de l'UFC Que Choisir au 05 46 41 53 42

UDAF-TUTEURS FAMILIAUX (Service d'information et d'aide aux tuteurs familiaux)
◆ Le 1er mardi de 14h à 16h
RDV auprès de l'UDAF au 05 46 28 15 14

SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Charente-Maritime)
◆ Les 3e et 4e mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
◆ Le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 selon planning

APT'AS (Aide et protection tutélaire d'Aunis et Saintonge)
Plateforme d'information et de soutien aux tuteurs familiaux
◆ Le 3e mercredi de 14h à 16h

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY MARQUE SON TERRITOIRE

La marque de territoire, présentée le 7 juillet dernier prend sa place. Les commerçants s'approprient la marque et les associations choisissent leur esprit...

L'ESPRIT CRÉATIF :

Rendez-vous dans votre boutique C.fées Main au 25 rue Grosse-Horloge : un large choix de bijoux, objets de décoration, vêtements... est proposé par 25 créateurs de notre région (Tél. 09 81 20 75 52).
Visitez l'atelier "Terre d'Angély", où Isabelle Nadeau fabrique et vend des objets en céramique et donne des cours de poterie (12 av. du Général-de-Gaulle). Vous y remarquerez sa collection libellule : photophores dédiés aux monuments angériens.

Chaque manifestation angérienne est l'occasion de mettre en avant la créativité et la culture de notre territoire par le prêt de banderoles et kakemonos aux couleurs de l'art de vivre et d'entreprendre (14 juillet, Bird Festival, Eurochestrie ...).

L'ESPRIT D'INITIATIVE :

Devenez ambassadeur de votre territoire, et participez à la vitalité du centre-ville en développant des projets originaux.
Comme la Rosière, bénéficiez d'un accompagnement économique. Comme déjà 20 propriétaires, bénéficiez d'aides à la rénovation : permanences habitat, tous les 2e et 4e mercredis du mois à la Grappe (27 rue Grosse-Horloge).

L'ESPRIT GOURMAND

Miel d'elle, petite entreprise familiale, proposera bientôt en vente directe un miel "esprit angély" récolté à Saint-Jean-d'Angély. (Tél. 06 50 01 66 58). À la Gourmandise, on peut savourer la gamme esprit Angély (biscuits, galettes, glaces à l'angélique...) au 26 rue de l'Hôtel-de-Ville (Tél. 05 46 32 50 71). Dans les halles du marché, découvrez le stand des maraîchers Stéphanie et Jean-Marc Fougère, ils cultivent les légumes au bon goût d'autrefois. Cet été, on a pu y découvrir la tomate Saint-Jean-d'Angély.

L'ESPRIT D'ÉQUIPE

Comme le NCA, l'UVA, les Pêcheurs angériens, le Téléthon, participez au rayonnement du territoire, en adoptant la charte graphique "Esprit Angély".

L'ESPRIT DÉCOUVERTE

Vous avez une iniative originale pour mettre en valeur notre territoire, contactez Lise Andrieu pour bénéficier d'un accompagnement logistique au 05 46 59 51 21.

À LA ROSIÈRE

M. et Mme Gimbard et M. et Mme Joguet

Découvrez cette boutique rose bonbon, aux odeurs de café grillé maison et chocolat, réputée depuis plus de 100 ans pour la qualité de ses produits et spécialités maison. M. Gimbard arrivé en mars 1988 transmet le flambeau à M. Joguet, chocolatier, confiseur, torréfacteur, glacier et pâtissier. Le fameux bois-cassé vu dans les carnets de Julie, le chocognac et autres gourmandises vous seront vendues à partir du 1er février 2018 par son épouse, Mme Joguet.

Ouvert du mardi au samedi de 9 heures à 12h15 et de 14 heures à 19 heures au 16 rue des Bancs

COMPTOIR DÉCO D'ANGÉLY A OUVERT SES PORTES PLACE DU MARCHÉ

Ce nouveau commerce a déjà redynamisé le quartier. On y trouve un très grand choix de tissus de qualités multiples et variées très attrayantes, ainsi qu'un accueil particulièrement chaleureux et professionnel de Mme Mac Intyre. Au final, une très bonne opération pour le centre-ville.

14 rue de l'Hôtel-de-Ville
Ouvert du mardi au samedi de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 18h30
Tél. 09 83 72 34 90

Un cafe parents pour mieux communiquer avec ses enfants

La médiathèque accueille un café-parents co-animé par un agent de la Caf et une animatrice de la CDC un mardi par mois, de 18h à 19h45. Une bibliothécaire jeunesse se charge d'accueillir les enfants dont les parents sont au café-parents. Les enfants peuvent se distraire, se reposer, faire leurs devoirs ou même pique-niquer ensemble.
Le café-parents, c'est l'occasion d'une pause conviviale entre parents ou grands-parents, des partages d'expériences, d'infos, d'outils (livres, vidéos, jeux), c'est écouter, questionner, donner son avis, trouver ses réponses.
Chacun est libre de parler ou non, chacun est libre de venir à chaque fois ou non. Pour l'instant, le groupe est d'environ 15 personnes différentes et l'équipe est prête à accueillir d'autres parents prêts à partager cette expérience.
Les dates pour le 1er semestre 2018 : 9 janvier, 6 février, 6 mars, 3 avril, 15 mai et 12 juin

Renseignements au 05 46 32 61 00
Mail : mediatheque@angely.net
@mediatheque.saint.jean.dangely

Institution de la TEOM au 1er janvier 2018

Lors du conseil communautaire du 27 septembre 2017, les élus de Vals de Saintonge Communauté ont été amenés à délibérer sur l'harmonisation de la fiscalité des ordures ménagères. Ils ont ainsi fait le choix d'instituer la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur tout le territoire Vals de Saintonge au 1er janvier 2018.
De ce fait, vous ne recevrez plus de redevance au semestre. Les ordures ménagères seront payables sur l'avis d'imposition de taxe foncière bâtie.

Une question sur la taxe foncière, le prélèvement, l'exonération : www.impots.gouv.fr

© SMICTOM

Ateliers d'eveil pour les tout-petits

Le 20 novembre dernier, atelier "Conte-moi les sens en éveil"

Le Relais Assistantes Maternelles et Parents propose des matinées d'échange et des ateliers d'éveil pour proposer un lieu de socialisation, de rencontre et de partage aux enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles et permettre à ces dernières de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.
RDV au RAMP de Saint-Jean-d'Angély les lundis et vendredis de 9h30 à 11h30 sur inscription.

Informations et inscriptions :
05 46 32 51 69 - 06 07 81 10 37
ramp-angely@cdcvalsdesaintonge.fr

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS) C'EST MAINTENANT EN MAIRIE

Jusqu'en octobre 2017 les démarches de déclaration, de modification et de dissolution d'un PACS s'effectuaient auprès du Tribunal d'Instance. Depuis le 1er novembre 2017, suite à la loi de modernisation de la justice et du XXe siècle, l'enregistrement du PACS se fait dorénavant en mairie. Publié au *Journal Officiel* le 10 mai 2017, un décret précise les modalités du transfert du PACS aux officiers d'état civil.
Les personnes qui veulent conclure un PACS doivent prendre rendez-vous auprès du service état civil par téléphone au 05 46 59 56 56 ou par mail à etat.civil@angely.net.
Il leur sera demandé :
- La déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune «cerfa n° 15725*02»
- Les pièces d'identité des deux partenaires en cours de validité
- Leurs actes de naissance de moins de 3 mois indiquant la filiation
- La convention du PACS (vous pouvez choisir d'utiliser une convention spécifique rédigée par vos soins ou la convention-type «cerfa n°15726*02»)

Ces formulaires sont disponibles sur le site service public, PACS, rubrique « service en ligne et formulaires ».
Les deux partenaires doivent être présents. La convention de PACS est numérotée, signée, puis remise aux partenaires. Un récépissé d'enregistrement est délivré. Attention, la Mairie ne conserve pas de copie de cette convention.
L'officier d'état civil transmet la mention de PACS à apposer sur les actes de naissance des partenaires aux mairies de naissance concernées ou au ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour les partenaires étrangers.
Délai : il faut compter environ une semaine pour obtenir un rendez-vous en mairie.

5 MINUTES POUR CONVAINCRE

La Ville de Saint-Jean-d'angély organise sa première séance de speed-booking à la médiathèque. Testez ce nouveau mode de partage de la lecture mercredi 14 février à 18h30.
Le speed-dating pour les livres, pratiqué dans quelques bibliothèques en France, est directement inspiré du speed-dating (rencontre rapide) : vous avez quelques minutes pour séduire, avant que la cloche ne sonne, et de passer au partenaire potentiel suivant. Avec les livres, ça fonctionnera un peu pareil.
Pour un speed-booking, chaque participant aura cinq minutes, chrono en main, pour partager son coup de cœur littéraire, le défendre, stimuler la curiosité et l'envie de lire de son interlocuteur. Le temps écoulé, au son de la cloche, il devra passer la parole à son voisin.
Pour cette première séance, le nombre de place est limité et il est impératif de s'inscrire au préalable auprès de la médiathèque au 05 46 32 61 00.

LES PERMANENCES DU CIRFA

L'armée de terre renseigne des jeunes en recherche d'emploi au forum des emplois saisonniers 2017

Le bureau Terre du Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de Charente-Maritime tient une permanence le deuxième mercredi de chaque mois dans les locaux de la mission locale, 24 rue du Jeu-de-Billes, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Un conseiller en recrutement vous informera sur les métiers et carrières dans l'armée de terre.
RDV au 05 46 50 42 00 ou sur www.sengager.fr

POUR EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ VOTRE CENTRE DE RECRUTEMENT (CIRFA)
Place de Verdun - 17 000 LA ROCHELLE - Tél. 05 46 50 42 00

CONSEIL MUNICIPAL
Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 1er février à 19 heures à l'hôtel de ville

Angériens et fiers d'agir

Bonne année 2018

C'est une nouvelle année qui s'ouvre devant nous. Elle sera l'aboutissement de nombreux dossiers que nous portons et qui permettront à notre ville de se développer. Depuis presque quatre ans désormais, les initiatives se succèdent afin de faire de Saint-Jean-d'Angély une ville attractive, accueillante et pleine de vie.

Que les Angériens soient fiers et heureux de vivre dans notre ville, de participer à son rayonnement et de développer cet « Esprit Angély » auquel nous tenons tant, telle est la mission que nous portons au quotidien. C'est clairement notre plus belle récompense.

En citant Shakespeare, pour qui le corbeau critique la noirceur, comme les années précédentes, nous laisserons toujours de côté les reproches évanescents de celles et ceux qui n'ont pas vraiment prouvé grand chose par le passé, afin d'avancer et nous consacrer pleinement au devenir de Saint-Jean-d'Angély.

Nous vous souhaitons une très belle année 2018 et la réussite de tout ce que vous entreprendrez !

Saint-Jean d'Angély en marche

L'année de l'élan

En cette période de voeux, chassons les idées noires, repoussons le chaos annoncé, oublions les déconvenues de l'an dernier. Soyons optimistes ! En chinois, le même idéogramme signifie danger et occasion. Crise et espoir… Alors, espérons ! Espérons que 2018, sans être l'année du bonheur, soit celle de l'élan. Croyons qu'ayant touché le fond, l'Abbaye Royale saura discerner le bon chemin, celui qu'attendent les Angériens qui savent son poids dans notre histoire et notre avenir. Souhaitons que les « grands rêves » -Thermes, friche Brossard,…- ne deviennent pas les « pires cauchemars ». Et réjouissons-nous des progrès du projet de cinéma que pilote la CDC !
Etre optimiste cependant, ce n'est pas être béat… Bien sûr, il faudra de la volonté, voire de la fermeté. Fermes et volontaires, nous le sommes. En 2018, nous ne faiblirons pas. L'enjeu ne le permet pas. Il s'agit tout simplement de s'opposer au déclin, mais aussi à l'inaccessible. Bref, de croire à demain. Bonne année à tous.

Saint-Jean autrement

POUR 2018 NOUS PENSIONS NOUS REJOUIR…

D'une pause dans la liquidation de notre patrimoine… mais après le camping, de nombreux immeubles et des dizaines d'hectares de foncier, LA CASERNE VOYER SERA BIENTÔT BRADÉE.

De la stabilité, voire la baisse de la fiscalité communale déjà beaucoup trop élevée… hélas ELLE AUGMENTERA de 7 % et s'ajoutera aux 25 % de la CDC.

Du renoncement au projet culturel délirant de l'abbaye et l'imposture de la station thermale… mais ce sont PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS D'€ qui seront encore GASPILLÉS dans ces aberrations.

Cependant, nous adressons aux Angériens nos vœux de santé, de réussite et une EXCELLENTE ANNEE 2018.